

Elections professionnelles du 13 au 20 octobre 2011



En octobre prochain, les professeurs seront amenés à élire leurs représentants dans les Commissions Administratives Paritaires Académiques et Nationales (CAPA et CAPN) et dans les Comités Techniques locaux et nationaux.

Au total, il faudra voter quatre fois (CAPA ; CAPN ; CT national ; CT local) et pour la première fois le scrutin sera électronique.

Les nouvelles règles de représentativité, voulues par la CGT, la CFDT et le MEDEF menacent les syndicats indépendants de disparition.

Afin que notre conception d'un syndicalisme indépendant et strictement professionnel puisse encore être représentée demain dans les instances décisionnelles de l'Education Nationale, nous avons créé avec la FAEN, la CSEN et le SCENRAC-CFTC une alliance électorale afin de défendre notre conception du syndicalisme et notre projet pour l'école. Le SNCL sera ainsi représenté sur les listes d'**Union pour l'Ecole Républicaine**.

Sur l'académie de Créteil, nous présenterons des listes d'union avec le SNALC-CSEN. Nous serons présents dans toutes les catégories de personnel.

Du 13 au 20 octobre 2011, vous pourrez ainsi faire entendre votre voix pour défendre le syndicalisme indépendant au service des enseignants, un syndicalisme de proposition pour changer l'école et lui redonner son rôle.

**En octobre prochain, faite entendre votre voix pour que l'avenir de
l'Education Nationale ne se fasse pas sans vous !**



Retrouvez sur notre site internet, le projet et les objectifs des listes *Union pour l'Ecole Républicaine*





Le SNCL appelle les personnels à se mobiliser lors de la journée d'action du mardi 31 mai pour protester contre le blocage des salaires.



Mutations INTRA

- Du 8 au 14 juin : groupe de travail « affectations »
- 27 juin : commission de révision
- Du 7 au 12 juillet : phase d'ajustement (pour les TZR)

Recrutement de professeurs par le Pôle Emploi : vers la privatisation ?

Le ministère vient de lancer une vaste campagne de recrutement de professeurs remplaçants via le Pôle Emploi. On ne peut qu'être consterné face à l'afflux de candidatures qui tendraient à prouver que le métier d'enseignant ne requière aucune compétences particulières et que n'importe quel professeur peut être remplacé au pied levé par n'importe qui. Quel signal vis-à-vis du grand public !

On ne pouvait pas dévaloriser plus la profession et renforcer la mauvaise image du corps enseignant.

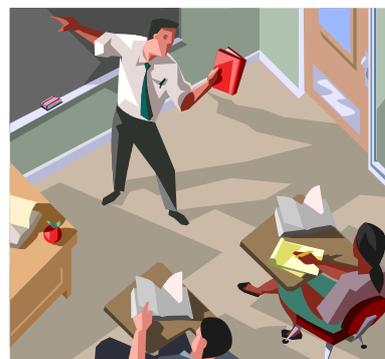
Dorénavant, on saura que pour enseigner, une licence voire moins suffit. Un bref entretien avec un inspecteur et s'est parti, vous êtes aptes.

Ces candidats sont-ils prévenus de la précarité de leur statut ?

Sauront-ils tenir face à des classes de plus en plus difficiles ?

Les candidats aux concours qui doivent faire une année d'étude en plus ne seront-ils pas tentés de préférer cette solution pour entrer dans le métier ?

Le métier d'enseignant ne va-t-il pas devenir un emploi d'appoint ?



En recrutant des vacataires sans concours plutôt que des titulaires formés, le ministère précarise et dévalorise le métier de professeur. C'est aussi une privatisation silencieuse de l'éducation nationale dont les premières victimes seront les élèves qui bénéficieront d'un enseignement bas de gamme.

Nous dénonçons avec force cette politique de suppression de l'emploi public qui ne cesse de démanteler l'école républicaine.

